

<p style="text-align: center;">CENTRE DE LOISIRS DE DOUDEAUVILLE RÉGLEMENT INTÉRIEUR 2023</p>

1) Le Centre de Loisirs de Doudeauville est ouvert aux enfants âgés de 4 ans révolus à 14 ans. Les inscriptions se font dans l'ordre de réception des dossiers complets.

2) Le Centre ouvre ses portes à 9h et ferme à 17h, une garderie est mise en place de 8h à 9h et de 17h à 18h.

Les enfants présents en dehors des heures d'ouvertures ne sont pas sous la responsabilité des animateurs.

Si personne ne vient récupérer l'enfant à 17h, celui-ci sera automatiquement inscrit en garderie et la séance sera facturée.

3) Les enfants ont la possibilité de manger à la cantine du centre.

Un goûter est distribué aux enfants tous les après -midi.

4) En cas d'absence merci d'en avvertir au plus vite la Direction du Centre, ou la Mairie au 03.21.91.61.31.

Seules les absences pour cas de forces majeures seront remboursées (contre justificatifs).

5) Les règles de vie en collectivité visent à ce que chaque enfant fasse preuve de respect dans son comportement, tant à l'égard du matériel, que du lieu de vie et des autres personnes qui l'entourent. Nous sommes dans le cadre des vacances et l'encadrement est souple, néanmoins des limites sont nécessaires.

Le Centre de Loisirs se réserve le droit d'exclure l'enfant en cas de réel problème, de comportement violent ou mettant les autres en danger.

6) Chaque enfant est responsable de ses affaires. Il est fortement déconseillé de venir avec des objets de valeurs, le Centre de Loisirs décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets personnels.

L'utilisation du téléphone portable est interdite pendant toutes les activités du centre.

7) Cigarettes et alcools sont interdits pendant le centre, de même que toute substance illicite.

8) La CAF participe financièrement au Centre de Loisirs, au travers d'aides fixées en fonction du temps de présence de chaque enfant au Centre.